

# La Médiation Familiale



- C'est une façon nouvelle d'aborder les conflits familiaux.
- Elle a pour but de permettre aux personnes de régler par eux-mêmes leurs différends, de conclure une entente adaptée à leur situation familiale.
- Redéfinir ensemble la place de chacun dans la famille.

**Des accords d'intention peuvent être élaborés, reformulant ce qui a été négocié entre les personnes :**

Ex : décisions à prendre concernant un ado, des parents en difficultés éducatives, un parent âgé, des liens grands parents/petits enfants, une succession...

## Les entretiens

- Ils sont assurés par un professionnel qui garantit la neutralité et la confidentialité (faciliter l'expression sans favoriser l'un ou l'autre).  
Les entretiens ont lieu à Chaumont, Langres et Saint-Dizier.
- Le nombre de rencontres peut être de 1 à 7.
- Le service est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et le Conseil Général.
- Les personnes sont reçues pour un entretien préalable d'information d'une durée d'une heure, qui permet aux personnes de choisir de s'engager ou non dans un processus de médiation familiale. Cet entretien est gratuit. Ensuite, une contribution modique est demandée aux familles en fonction des revenus.
- Lorsque la médiation familiale est ordonnée par le Juge des Affaires Familiales, la prise en charge s'effectue dans les mêmes conditions. Cependant, selon les règles en vigueur, l'aide juridictionnelle peut être accordée.

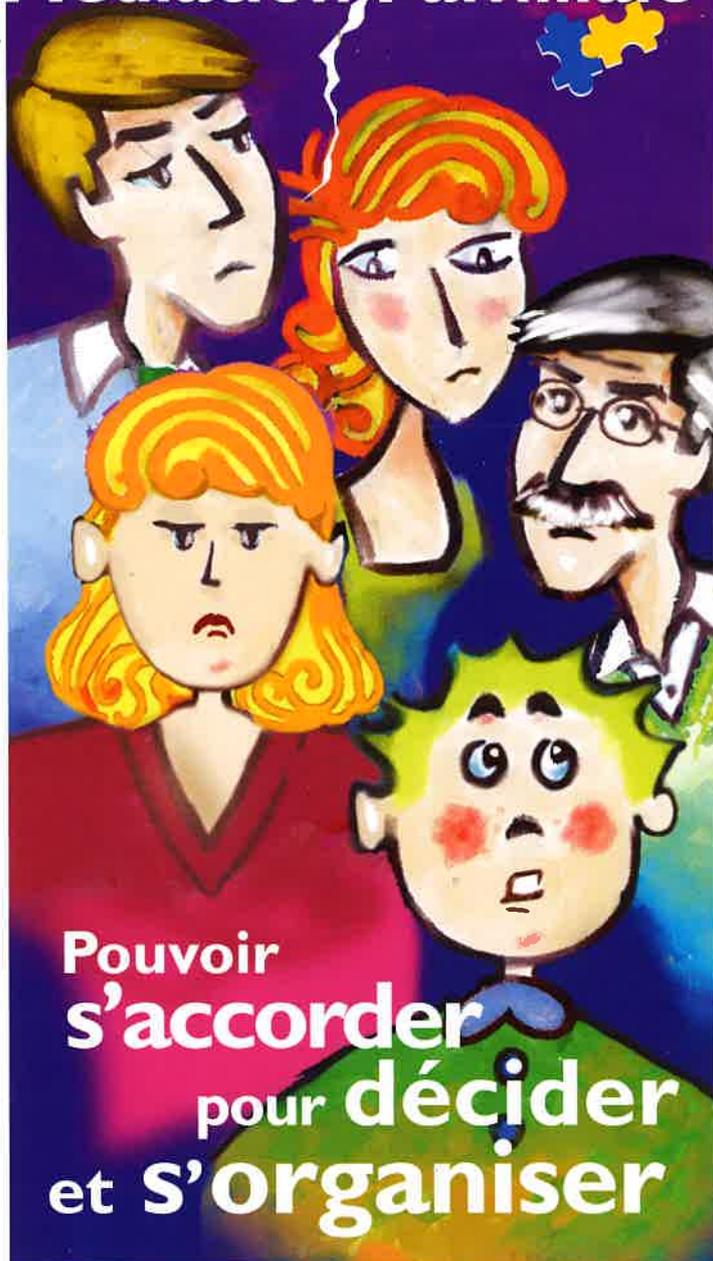


*Mdaf*

13, rue Victor Fourcault - 52000 CHAUMONT  
Tél. : 03 25 35 36 00 - Fax : 03 25 35 36 01  
E-mail : institution@udaf52.fr

horizonbleu.com 05 / 2012

# Médiation Familiale



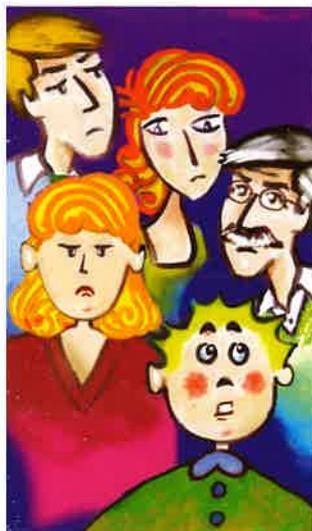
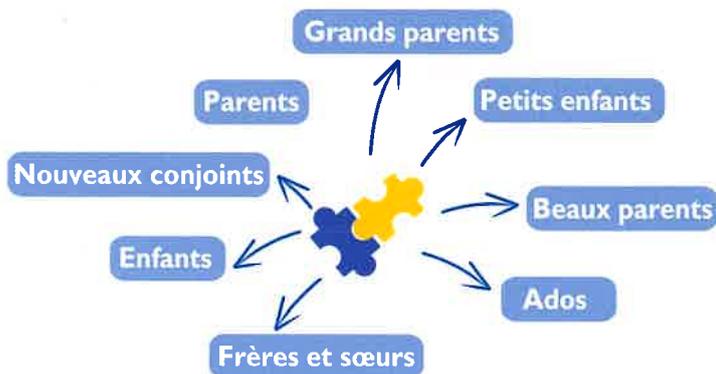
**Pouvoir  
s'accorder  
pour décider  
et s'organiser**

*Mdaf*

Une aide confidentielle dans un climat de respect mutuel

# La médiation familiale...

■ Quand la communication est difficile ou rompue entre :



Un **espace**  
de parole

Un temps  
de

**dialogue**

## Une solution...

Un lieu d'accueil, d'écoute et de réflexion :

**la Médiation Familiale**

Un lieu de **décision**

Rétablir une  
communication

Vivre et construire  
au delà d'une rupture

Prendre en compte  
les besoins de chacun

Elaborer des accords

Un **médiateur**  
pour **vous aider**

